

## HOMÉLIE DE LA FÊTE DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST (2 juin 2024)

(Exode 24/3-8... Psaume 115... Hébreux 9/11-15... Marc 14/12-16, 22-26)

Croire qu'un bout de pain serait Corps du Christ et qu'un peu de vin serait son Sang, avouez que c'est fou ! Mais si beaucoup aujourd'hui ont du mal à croire en cette présence, rassurons-nous, ce n'est pas d'aujourd'hui ! Déjà il avait fallu un Concile à Rome en 1079 pour faire le point. Des controverses avaient été déclenchées par un certain Béranger de Tours. Et entre 1208 et 1210, une religieuse affirmera avoir eu des visions lui demandant qu'une fête soit dédiée au Corps et au Sang du Christ. Une fête qui va voir le jour en Belgique, à Liège, avant de devenir universelle en 1264... Et puis, il y aura la réforme protestante, avec une réflexion théologique nouvelle... au point qu'aujourd'hui on ne sait plus très bien qui, dans nos Églises, croit ou non en cette présence et quel sens on lui donne. Alors, essayons de creuser un peu.

Notre expérience courante nous dit que les modes de présence sont multiples avec ceux que nous aimons. Il y a la présence physique où l'on peut se côtoyer, se parler, se toucher... Il y a la présence par la pensée, augmentée aujourd'hui par le téléphone où l'on peut se parler à distance et même se voir... Il y a la présence d'une lettre qu'on garde précieusement, qu'on relit... Il y a cette présence qu'on ressent de ceux qui sont partis et que l'on aime par delà la mort... Toutes ces présences sont vraies, authentiques, réelles... Alors, qu'en est-il du Christ Jésus ? Nous le savons, parce qu'il nous l'a dit, il est présent dans la communauté que nous formons : *"Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux"*... Il est présent dans sa Parole... Il est présent dans nos frères et sœurs : *"Ce que vous faites au plus petit, c'est à moi que vous le faites"*... Et il est présent dans le Pain et le Vin de nos eucharisties : *"Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang"*...

Curieusement, le passage de l'exode, comme la lettre aux hébreux, ne nous parlent pas du Pain, mais du Sang ! Et il est dommage que, pour des raisons pratiques ou d'hygiène, nous ne communions pas plus souvent à la coupe de Vin... Sans vouloir plonger très loin dans l'histoire, regardons la Parole entendue ce matin. Moïse fait élever 12 pierres sur lesquelles vont être sacrifiés des animaux : on appelle ça un "holocauste". Une partie du sang sera versée sur l'autel et une partie servira à asperger le peuple. Le sang, considéré alors comme le siège de la vie, ne peut pas être consommé... Mais au delà de ce rite qui peut paraître étrange de nos jours, retenons qu'il est précédé par la Parole. Par deux fois, Moïse transmet la Parole de Dieu au peuple qui répond : *"Toutes ces paroles que le Seigneur a dites, nous les mettrons en pratique et nous obéirons"*. Et le Seigneur fait semblant d'y croire ! La suite nous montrera hélas que le peuple est bien présomptueux ! Une fois le Temple de Jérusalem construit, les prêtres poursuivront les sacrifices d'animaux, et pour la Pâque celui des agneaux... Alors, quand l'auteur de la lettre aux hébreux parlera du Sang, il parlera de celui du Christ, versé sur la croix, disant qu'il est un *"culte au Dieu Vivant"*, poussé par *"l'Esprit Éternel"*.

*"Le jour de la fête des pains sans levain"*, on *"immolait l'Agneau Pascal"*. Alors on comprend mieux la présence du pain et du vin ensemble... Le repas juif de la Pâque ressemblait d'ailleurs à ce que nous vivons aujourd'hui dans l'eucharistie. Une première coupe de vin en signe de communion... légumes et herbes amères... Lecture du texte de la sortie d'Égypte... Prière des psaumes... Bénédiction du pain que le chef de famille rompt avant de le distribuer aux convives... et à la fin du repas, la coupe de vin... Un repas de fête comporte toujours des mets qui sortent de l'ordinaire et suppose une agréable compagnie. Autant la joie de se retrouver est essentielle, autant il est bon de se rappeler que ce pain n'est pas n'importe quel pain : c'est un pain *"rompu et livré"* (à l'image de ce que Jésus va endurer au cours de sa passion)... et ce vin, le *"sang versé sur la croix"*.

Communier, c'est nous unir à la souffrance de Jésus pour ressusciter avec lui. Ne croyons pas cependant que ce sacrement ne concerne que celles et ceux qui communient. Jésus a versé son sang *"pour la multitude"* ! À travers nous, le Seigneur fait don de sa vie à l'humanité entière. Que nous soyons une assemblée de 10 personnes ou que nous soyons des milliers, un même mystère se déploie depuis 2000 ans. Au delà de l'intelligence que nous avons de ce mystère, ce qui importe, c'est que nous en vivions intensément jusqu'à devenir son Corps et son Sang pour le monde d'aujourd'hui. Amen.

Bruno DEROUX

## **À PROPOS DU PROJET DE LOI SUR LA FIN DE VIE**

**L'examen du projet de loi sur la fin de vie a débuté ce lundi 27 mai à l'Assemblée nationale. Les députés débattent d'aide active à mourir, de suicide assisté, et d'euthanasie. Pour Monseigneur François Durand, évêque de Valence, il n'est pas acceptable de lever l'interdit de tuer, sans soigner ou accompagner. Il encourage les catholiques à être au rendez-vous de la fraternité.**

Le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie est actuellement discuté à l'Assemblée nationale. Disons-le clairement, il fait sauter de nombreux garde-fous de ce qu'on appelle communément le « modèle français de la fin de vie ». Plutôt que de soigner et d'accompagner, le choix est fait de faciliter la mort. Plutôt que de promouvoir une solidarité interpersonnelle et nationale, le choix est fait du libéralisme sans limites. Plutôt que de favoriser l'accès aux soins, notamment les soins palliatifs, le choix est fait de lever l'interdit de tuer.

Sans que son pronostic vital soit engagé ni qu'une discussion collégiale ait eu lieu entre soignants, une personne pourra être euthanasiée ou aidée dans sa volonté de mettre fin à ses jours. Un proche pourra être celui qui provoque directement la mort. Cela pourra se passer à l'hôpital ou dans une maison de retraite pour personnes âgées. La belle et noble vocation des soignants en sera dès lors pervertie.

Sous couvert de fraternité et de dignité, ce projet de loi pousse au bout la logique de l'individualisme et s'avère particulièrement violent. Quelle confiance accorder à ceux qui nous entourent si notre vie souffrante n'est plus jugée digne d'être vécue, si la pression sociale intime d'en finir ? Une jeune femme de notre diocèse, atteinte d'une grave maladie chronique qui l'empêche de boire et de manger, a des paroles très claires à ce propos : « Quand on souffre, on se sent seul et les gens autour de nous se sentent impuissants. Ils ont tort. Ils ne sont pas impuissants parce que juste prendre la main, juste être présent, ça fait quelque chose. Il faut vraiment qu'ils le sachent ! »

Catholiques, il importe que nous soyons au rendez-vous de la véritable fraternité. Si la recherche doit encore avancer pour lutter contre la douleur physique et morale, notre présence auprès des personnes malades et en fin de vie est également cruciale. Dans les hôpitaux, cliniques et maisons de retraite, tout comme à domicile, nous avons besoin de personnes qui donnent de leur temps pour les visiter avec bonté, tact et discrétion. Des aumôniers et des équipes d'aumônerie s'y emploient. Ils doivent être soutenus et renforcés. Soyons authentiquement humains et solidaires : refusons la culture de mort ; faisons tout notre possible pour accompagner, jusqu'à son terme, la vie !

**+ François Durand, Évêque de Valence**